PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE COLONNE

Séance du 28 mai 2026 ***Convocation du 23 mai 2026***
Présents : VALLET Charles, DHIVERS Eric, CAPRON Anaïs, APPPOINTAIRE Rémy, CROTET Camille, POULET Amélie, THERAULAZ Jean-Michel, Colleen ROY, Sandra BONNOT.
Absents excusés : Claude BOISSON, Antoine PONCE.

Secrétaire de séance : Anaïs CAPRON
Pas de pouvoir,
Le quorum fixé à 6 est atteint.

Ordre du jour :
- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du PV du conseil du 30.04.2026,
- Élection suppléant au SIVOS,
- Subventions aux associations,
- Cartes avantages jeunes,
- Questions diverses,

➢ ADOPTION DU PROCES-VERBAL PRÉCÉDENT :

L'adoption du procès-verbal est prise à l'unanimité des présents.

➢ ÉLECTION SUPPLÉANT AU SIVOS

Suite à la demande du SIVOS, il convient de procéder à l'élection d'un délégué suppléant. Après en avoir délibéré et procédé au vote, le conseil décide à l'unanimité de désigner comme délégué suppléant Charles VALLET.

➢ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après inventaire des différentes associations qui proposent des animations ou des services aux habitants de Colonne, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'attribuer les subventions annuelles suivantes :

APE du Val d'Orain	350€
Club du temps libre	200€
On part en live	200€
Les Zanimés	200€
ACCA de Colonne	150€
ADMR	200€
Fondation du patrimoine	100€
Football Brenne Orain	50€
Souvenir Français	50€
Mucoviscidose	50€
Le stylo du poète	50€
La renaissance	50€
TOTAL	**1 650€**

➢ CARTES AVANTAGES JEUNES

Les cartes avantages jeunes sont facturées 9€ l'unité pour l'année 2026-2027.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de participer à hauteur de 6€ par carte aux habitants du village qui en font la demande. Une information sur Intramuros sera diffusée pour inviter à faire la demande en mairie.

➢ DELIBERATION MODIFICATIVE N°3

Suite au remboursement de la garantie forfaitaire de l'Entreprise PATEU et ROBERT, le Service de Gestion Comptable de POLIGNY demande d'effectuer une délibération modificative pour obtenir des crédits au chapitre 2315.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D2315 : Install, matériel et outill.technique		100 000.00€
TOTAL D041 : Opérations patrimoniales		**100 000.00€**
D21318 : Autres bâtiments publics	100 000.00€	
TOTAL D21 : Immobilisations corporelles	**100 000.00€**	
D2315 : Install, matériel et outill.technique		100 000.00€

Publié le : 12/10/2026 08:23 (Europe/Paris)
Collectivité : Colonne
https://www.intramuros.org/colonne/documents_administratifs/82261

TOTAL D23 : Immobilisations en cours		**100 000.00€**
R 238 : Avances commandes immo.corporelles		100 000.00€
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		**100 000.00€**

Le conseil décide à l'unanimité d'obtenir les crédits au chapitre 2315.

- **QUESTIONS DIVERSES**

COMMISSIONS COMMUNALES

BÂTIMENT :

Commerce : Suite à la réception d'un courrier de l'ancien locataire, la commune va rédiger un courrier de réponse en acceptant sa proposition d'échelonnement de sa dette sous condition de respect du planning de versement.

ASSOCIATIONS : Les conseillers proposent de faire une réunion avec les différents responsables des associations principales du village courant juin 2026 concernant l'attribution de la licence IV, l'occupation des salles et le repas du 15 août.

CONCERTATION CITOYENNE : Les conseillers sont satisfaits de la bonne participation de la part de la population. Ils vont définir dans les mois à venir la suite à donner au projet.

MATÉRIEL COMMUNAL : La tondeuse « toro » a de nouveau des dysfonctionnements. Elle présente un défaut de puissance après une heure d'utilisation. L'entreprise qui s'est chargée de la réparation se révèle démunie sur les solutions à proposer. La commune doit réfléchir à trouver un nouveau réparateur en coordination avec la commune d'Oussières.

BOIS : Une vente de bois de chablis a eu lieu pour un montant de 9 693€ soit 49 m3. Une partie de la somme sera versée à l'ONF.

COMMISSIONS INTER-COMMUNALES

SYNDICAT DES 3 RIVIERES : Raymond DARC a été élu président. Une présentation du fonctionnement de la gestion par la SOGEDO a été réalisé pour les nouveaux élus.
Le syndicat prévoit 2 Assemblées Générales par an et la prochaine réunion est prévue le 30 juin.

SICTOM : Lors de la réunion du 18 mai dernier, l'ancienne Présidente a été réélue avec 10 vice-présidents ainsi que divers représentants.

SIVOS du Val d'Orain : Madame Colette GIRARD a été réélue présidente avec une Vice-Présidente Madame BERTHELIER Elisabeth et un Vice-Président Monsieur Michel LANIESSE.
Il ne devrait pas y avoir de fermeture de classe pour la rentrée prochaine.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 2 réunions ont déjà eu lieu, le prochain conseil communautaire aura lieu le mercredi 3 juin 2026 à 20h00.

AUTOROUTE APRR : Les travaux sur les ponts débuteront en automne 2026

COFOR : Une réunion aura lieu le 30 mai à ARDON.

Fin du Conseil : 22h45

Le Maire
Charles VALLET

La secrétaire de séance
Anaïs CAPRON

Publié le : 12/10/2026 08:23 (Europe/Paris)
Collectivité : Colonne
https://www.intramuros.org/colonne/documents_administratifs/82261